



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 7 mai 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 21 mai 2012

SEANCE DU 14 MAI 2012

Délibération n° D20120240

CESSION A HSDS DE PARCELLES DE TERRAIN POUR LA  
CONSTRUCTION DE LOGEMENTS NEUFS ET LA RESIDENTIALISATION  
DANS LE CADRE DU PRUS - RUE GEORGES MELIES - PRECISIONS  
COMPLEMENTAIRES

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi  
22 mai 2012

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO

**Secrétaire de séance :** Mme Anne LABBE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Nathalie SEGUIN donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Virginie LEONARD donne pouvoir à Bernard JOURDAIN

**URBANISME ET FONCIER**

**CESSION A HSDS DE PARCELLES DE TERRAIN POUR LA  
CONSTRUCTION DE LOGEMENTS NEUFS ET LA  
RESIDENTIALISATION DANS LE CADRE DU PRUS - RUE GEORGES  
MELIES - PRECISIONS COMPLEMENTAIRES**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Par délibération du 19 septembre 2011, le Conseil municipal décidait de céder à H.S.D.S. des parcelles de terrains pour la résidentialisation de bâtiments existants dans le cadre du P.R.U.S., rue Georges Méliès, et pour la construction de logements neufs.

Il était stipulé que les superficies exactes seraient déterminées ultérieurement par géomètre. C'est maintenant chose faite, et le terrain cédé pour la résidentialisation est cadastré section BE :

Numéro 334	31 a 33 ca
Numéro 335	9 ca
Numéro 336	9 ca
Numéro 337	11 ca
Numéro 338	10 ca
Numéro 339	10 ca
Soit en tout	31 a 82 ca

Pour ce qui concerne le terrain accueillant les logements neufs, il est maintenant cadastré section BE n° 333 pour une contenance de 17 a 10 ca.

Le prix de vente indiqué dans la délibération du 19 septembre 2011, fixé à 20 euros HT/m<sup>2</sup>, est soumis à la TVA sur la marge dont le calcul s'établit ainsi :

Superficie du terrain	1710 m <sup>2</sup>
Prix de vente HT le m	20 €
Prix global de vente HT	34200 €
TVA applicable à compter du 1/01/2012	7 %
Prix de vente TTC	36594 €
Prix d'acquisition par la Ville	Gratuit (donc égal à 0)
Marge TTC	36594 - 0 = 36594 €
Marge HT	36594 : 1,07 = 34200 €
TVA due sur marge	34200 x 0,07 = 2394 €

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- prendre en compte les nouvelles références cadastrales et leurs superficies ;
- approuver la cession de la parcelle BE n° 333 au prix de 36 594,00 € TVA à la marge incluse.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Frank MICHEL**